



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du mercredi 9 novembre 2022 au Hall des expositions  
A 18h00

Ordre du jour :

Urbanisme

1. Délibération relative à la délégation du droit de préemption urbain à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Parcelle AV 1679
2. Délibération relative à la mise en œuvre de l'emplacement réservé n°22 – Renonciation

Politique de la ville :

3. Délibération relative à l'avenant n°4 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) entre l'Etat, la Commune de Brignoles, la Communauté d'agglomération de la Provence Verte et le Logis Familial Varois dans le cadre du Protocole d'accord relatif au Contrat de Ville de Brignoles pour l'année 2023
4. Délibération relative à l'avenant n°4 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) entre l'Etat, la Commune de Brignoles, la Communauté d'agglomération de la Provence Verte et Var Habitat dans le cadre du Protocole d'accord relatif au Contrat de Ville de Brignoles pour l'année 2023

-----